



Crédit photo : RCLALQ

# RAPPORT ANNUEL 2021-2022



Association de promotion  
et d'éducation en logement

Adopté en assemblée, le 27 avril 2023



# TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 4
D'une crise du logement à une autre	p. 5
Au service de la région	p. 6
Notre mission, notre vision, nos valeurs	p. 7
Portrait de notre clientèle	p. 8
Les enjeux du logement locatif dans les Laurentides	p. 8
La défense des droits selon le SACAIS	p. 10
▪ Action politique non partisane	p. 10
▪ Activités de représentation	p. 11
▪ La mobilisation sociale	p. 13
▪ L'éducation populaire autonome	p. 14
Logement communautaire	p. 18
Plan d'action 2022-223	p.19
Prévisions budgétaires 2022-2023	p. 22
Conclusion	p. 23
Annexe	p. 24
Nous remercions	p.25

# INTRODUCTION

Depuis 18 ans, l'Association de promotion et d'éducation en logement fait sa marque dans le milieu, d'abord dans la MRC de Deux-Montagnes puis dans le territoire des Laurentides. Jour après jour, semaine après semaine, mois après mois, année après année, unE clientE à la fois, un organisme à la fois, APEL a formé, aidé, accompagné plus de 2000 personnes, leur permettant, pour la plupart, de garder un toit sur la tête, de faire reconnaître leurs droits – les défendre – et de prendre en mains leurs conditions de logement et de vie.

Durant cette pandémie de COVID-19 dont nous commençons à peine à sortir, de nombreuses personnes et familles ont été fragilisées, tant du point de vue social qu'économique ou psychologique. Plusieurs ont encore de la difficulté à s'ajuster à un monde dont certains rapports de force ont dramatiquement changé. Nous pensons en particulier aux locataires vivant avec un faible ou un moyen revenu. Pour elles, le milieu locatif est devenu une jungle dans laquelle seul le profit a droit de cité. Peu important les conséquences sur les locataires, le mot d'ordre semble être le profit à tout prix, quitte à mettre à la rue des familles entières, pour satisfaire un appât du gain apparemment facile.

Pour toutes ces personnes et familles, l'Association de promotion et d'éducation en logement a été présente, malgré un manque de ressources humaines et financières flagrant. L'organisme a su offrir des services de grande qualité et continué d'être un soutien indéfectible pour les locataires des Laurentides.

# D'UNE CRISE DU LOGEMENT À UNE AUTRE

L'Association de promotion et d'éducation en logement a vu le jour à la suite de la première grande crise du logement qui a frappé le Québec, en 2002. Dans la MRC de Deux-Montagnes, plusieurs personnes et familles se sont retrouvées, du jour au lendemain, à risque d'itinérance, ayant perdu leur logement. Il avait fallu, rapidement, mettre en place une concertation des organismes communautaires du milieu pour aider ces personnes et familles.

De cette concertation, est née, sous les auspices du Centre d'Entraide Racine-Lavoie, Urgence logement, une organisation dont l'objectif était de répondre aux situations de détresse que vivaient de nombreux locataires.

Une fois la crise momentanément résorbée, il fallait trouver une solution plus permanente au cas où, dans l'avenir, le milieu devrait revivre une crise de la même ampleur. Parce que, déjà, on sentait que la situation n'irait pas en s'améliorant.

Après plusieurs rencontres d'échanges et de consultations, animées par la Table de concertation sur la pauvreté et le Regroupement pour le développement social, région de Deux-Montagnes et sud de Mirabel (RPDS), a émergé l'idée de créer un organisme communautaire avec une mission bien définie et bien précise. Ainsi est née l'Association de promotion et d'éducation en logement qui a reçu ses lettres patentes au mois de juillet 2005.

Cet organisme autonome devait faire des enjeux et des problématiques du logement sa mission principale.

En janvier 2007, quelques mois après sa création, grâce à une première subvention de Centraide Laurentides, l'Association de promotion et d'éducation en logement pouvait engager une personne-ressource pour concrétiser ce qui, jusque-là, n'était qu'un projet et commencer à offrir des services aux locataires du territoire.

Puis peu à peu, de reconnaissance en reconnaissance, l'organisme est devenu une instance régionale incontournable, au service des locataires à faible et moyen revenu de la région des Laurentides.

En 2021-2022, la crise du logement perdure et s'aggrave, confirmant la pertinence de l'Association de promotion et d'éducation en logement.

## AU SERVICE DE LA RÉGION

L'Association de promotion et d'éducation en logement est administrée par un conseil d'administration de 5 membres.



Camil Rivest Jr  
président



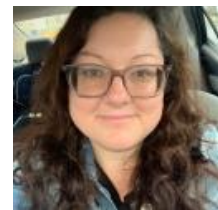
Catherine Nicol  
secrétaire



Cynthia Thisdale  
trésorière



David Legaré  
administrateur



Stéphanie Gervais  
administratrice

Pour l'année 2021-2022, outre M. Serge Gilbert, coordonnateur depuis 2007, deux étudiants ont été au service de l'organisme pour desservir la région des Laurentides : un à temps partiel durant toute l'année et un autre pendant la période de l'été. Quatre stagiaires de l'UQÀM ont complété l'équipe du 10 janvier au 22 avril 2022.

Grâce au soutien des députés fédéraux de la région, APEL a pu bénéficier d'une subvention dans le cadre du programme Emploi Été. Malheureusement, à cause de la pénurie de personnel qui sévit, nous n'avons pu engager que deux étudiantEs.

Nous en profitons pour remercier les députés fédéraux (Bloc Québécois) de la région pour leur engagement envers l'Association de promotion et d'éducation en logement et envers son personnel.

## NOTRE MISSION

La mission de l'organisme :

- défense collective et individuelle des droits des locataires, surtout des locataires à faible revenu, par des activités d'éducation populaire autonome, de représentation, de mobilisation civique et le développement de pratiques citoyennes.

## NOTRE VISION

Le logement est un déterminant essentiel de la santé. En agissant sur les conditions de logement, nous créons les conditions nécessaires au développement de communautés en santé et prospères.

Nous adhérons au principe du droit au logement pour tous. En ce sens, nous devons continuer de promouvoir, pour les locataires, la recherche d'une vie meilleure, à travers l'occupation d'un logement décent, salubre et abordable.

## NOS VALEURS

Les valeurs qui guident l'action de l'organisme sont :

- la solidarité (accueil sans jugement de la diversité, écoute active et attention particulière à l'autre);
- la justice (droits égaux pour touTEs sans exclusion ni discrimination);
- et la reconnaissance de la dignité des personnes (chaque personne a sa propre valeur et doit être traitée avec respect, sollicitude et attention à ses droits fondamentaux).

## PORTRAIT DE NOTRE CLIENTÈLE

La clientèle de l'Association de promotion et d'éducation en logement est constituée, en majorité, de personnes vivant sous le seuil de faible revenu ou disposant d'un revenu moyen. Un nombre important bénéficie de l'aide de dernier recours ou ce sont des travailleurs au salaire minimum. On constate une faible littératie chez plusieurs de nos clientEs. Les femmes seules et cheffes de famille représentent une portion importante de la clientèle.

Procédures (mises en demeure et dossiers au TAL)	
Nombre total	182
Hommes	42 (23%)
Femmes seules	76 (42%)
Femmes seules cheffes de famille	64 (35%)

## LES ENJEUX DU LOGEMENT LOCATIF DANS LES LAURENTIDES

Depuis les dix dernières années, la région des Laurentides connaît une pénurie de logements locatifs. Cette pénurie était plus accentuée dans la partie sud du territoire (MRC de Deux-Montagnes, de Thérèse-de-Blainville, de Mirabel, d'Argenteuil et partie de la MRC Rivière-du-Nord). Durant l'année 2021-2022, c'est l'ensemble des Laurentides qui ressent les effets de cette pénurie qui s'est transformée en crise majeure.

On parle de crise du logement quand, au moins, ces deux éléments se combinent : la rareté du logement et le coût du loyer.



Dans les Laurentides, les taux d'inoccupation ont chuté à 0,3% dans la majorité des municipalités (même à 0% dans Prévost) en 2021-2022. En même temps, le taux d'effort des ménages a grandi en flèche. Selon Statistique Canada, en 2021, le coût moyen d'un logement oscille entre 606\$ (MRC des Laurentides) et 1014\$ (MRC de Thérèse-de-Blainville)<sup>1</sup>, subissant une augmentation moyenne de 4 à 11% sur une période de 5 ans<sup>2</sup>. Cela se traduit par l'incapacité d'un nombre grandissant de ménages à faire face aux coûts du loyer.

Les principales victimes de la crise du logement, dans les Laurentides, sont les ménages (personnes et familles) vivant sous le seuil de faible revenu. Ces personnes et familles représentent 19340 personnes, soit une part importante de la population active<sup>3</sup>.

La rareté des logements et la flambée des coûts de loyer ont amené des locataires à vouloir profiter de la situation. Les demandes de reprise de logement, les avis d'éviction pleuvent sur les locataires en 2021-2022. On recense même des tactiques malhonnêtes (refus d'encaisser les chèques de loyer) utilisées pour faire expulser des locataires. Tout cela pour arriver à augmenter les loyers, « au coût du marché » disent les locateurs.

Malheureusement, de nombreux locataires victimes de ces manœuvres connaissent peu leurs droits ou hésitent à les faire reconnaître, souvent par peur. Et c'est là qu'intervient l'Association de promotion et d'éducation en logement. L'organisme informe les locataires sur leurs recours et les accompagne dans toutes les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits. L'objectif final est que chacunE puisse avoir un toit sur la tête, dans le respect de sa dignité.

---

<sup>1</sup> et <sup>3</sup> Voir tableau en annexe.

<sup>2</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Dans la réalité des locataires, ce sont des montants supérieurs de loyer qui sont demandés. Vérifiez les coûts sur ce site (<https://appartogo.com/statistiques?region=laurentides>).

# LA DÉFENSE DES DROITS SELON LE SACAIS

L'Association de promotion et d'éducation en logement est financée à la mission par le SACAIS. Cet organisme – qui relève du Ministère du Travail et de la Solidarité sociale – établit des critères en ce qui concerne les activités de défense des droits. « *La défense collective des droits se manifeste, entre autres, par une action politique non partisane, par la représentation des personnes lésées auprès de différentes instances, par la mobilisation sociale et par l'éducation populaire autonome.* »

Le présent rapport annuel se conformera, dans sa présentation, à l'ordre des critères énoncés.

## ACTION POLITIQUE NON PARTISANE

Un des aspects de l'action politique non partisane consiste à « *effectuer des recherches ou des analyses ou contribuer à l'analyse de situations problématiques* ».

Le niveau des ressources humaines de l'organisme, en 2021-2022, n'a pas permis de se lancer dans de grandes recherches ou d'analyses importantes. Nous avons produit, cependant, un document sur la situation et les enjeux du logement locatif dans les Laurentides; nous avons aussi rédigé un dépliant expliquant les mécanismes du Tribunal administratif du logement et comment se préparer à une audience ainsi qu'un autre sur les problématiques du 1<sup>er</sup> juillet et comment s'y préparer. Nous avons diffusé, à la grandeur du territoire, le **Guide du locataire pour faire face à l'insalubrité**. Mais, surtout, nous avons contribué aux travaux des organismes nationaux, tels le RCLALQ et le FRAPRU, en les publicisant et en les rendant accessibles, par notre site web.

# ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Les activités de représentation peuvent être de différents ordres : rencontres avec des représentantEs d'administrations publiques ou parapubliques en lien avec les dossiers qui les concernent, présentation du point de vue de l'organisme aux instances privées visées par ses dossiers, soutien des démarches auprès d'instances judiciaires ou de tribunaux administratifs, rencontre avec les élus visés par des dossiers de l'organisme ou avec les candidats en période électorale.

L'Association de promotion et d'éducation en logement a choisi de privilégier, pour l'année 2021-2022, le soutien aux démarches auprès d'instances judiciaires ou de tribunaux administratifs et, comme c'était une année électorale, l'interpellation des candidatEs aux élections provinciales.

## 1. INTERPELLATION DES CANDIDAT-E-S AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES

En collaboration avec la Table de concertation sur la pauvreté de Deux-Montagnes et sud de Mirabel, l'organisme a rédigé une lettre qui a été transmise



aux candidatEs pour leur demander de se positionner sur les problématiques de pauvreté qu'affrontent les personnes et familles les plus démunies du territoire et d'annoncer leurs intentions une fois éluEs.

Des rencontres ont été aussi tenues avec des candidatEs pour parler des réalités du territoire en ce qui concerne la pénurie de logements que vivent de nombreux locataires. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter certaines solutions que nous croyons viables pour résorber la crise du logement dans les Laurentides.

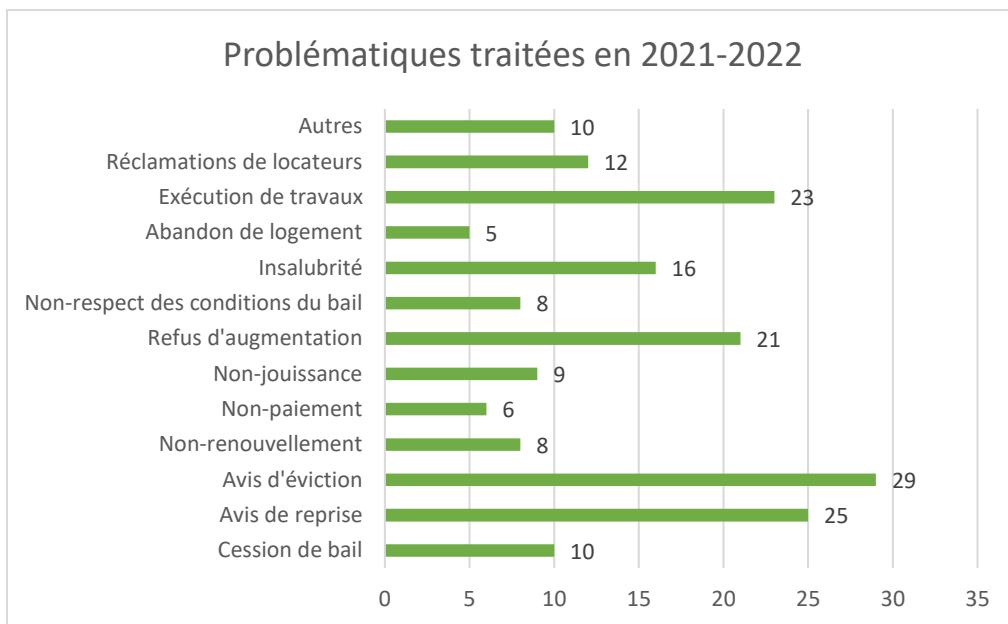
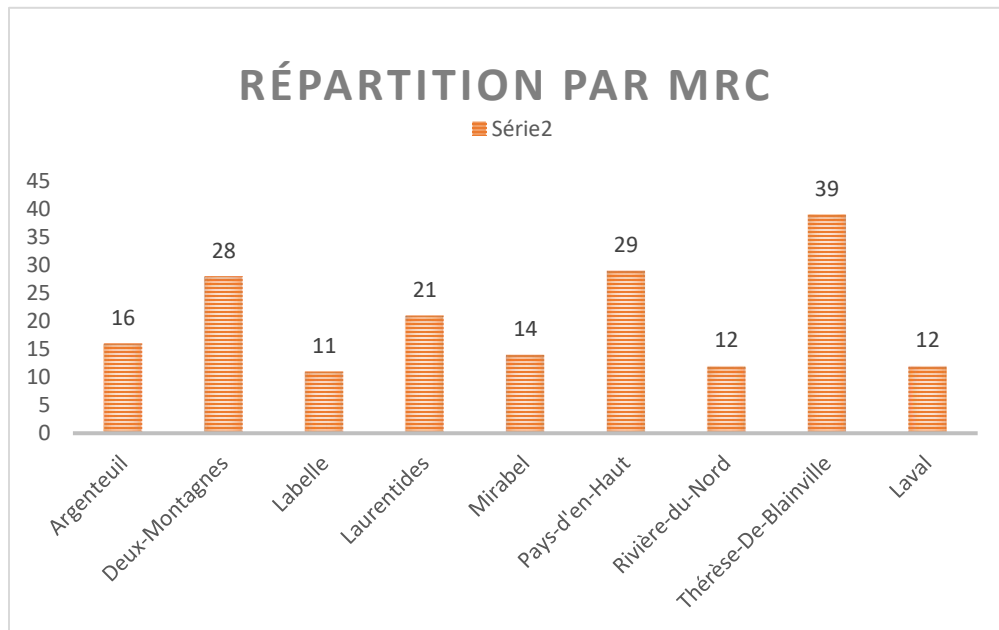
## 2. SOUTIEN AUX DÉMARCHES AUPRÈS D'INSTANCES JUDICIAIRES OU DE TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

En raison du contexte de crise qui sévissait dans le territoire, le personnel de l'Association de promotion et d'éducation en logement a dû consacrer beaucoup de temps aux activités de soutien et d'accompagnement de locataires auprès des instances judiciaires et du Tribunal administratif du logement.

182 nouveaux dossiers d'accompagnement (lettres de mise en demeure, demandes au TAL) ont été ouverts durant l'année 2021-2022. De l'année 2018-2019 à l'année 2021-2022, nous avons constaté une progression constante dans les demandes de représentation auprès d'instances judiciaires et de tribunaux administratifs.

	<b>Nb dossiers</b>	<b>+%</b>
<b>Année 2018-2019</b>	102	--
<b>Année 2019-2020</b>	147	+44%
<b>Année 2020-2021</b>	162	+10%
<b>Année 2021-2022</b>	182	+12%

Les demandes provenaient de tout le territoire et les problématiques traitées se sont complexifiées, d'année en année, touchant autant les demandes en non-paiement de loyer que des procédures pour cause d'insalubrité. Une nouveauté : nous avons noté un nombre important d'avis de reprises de logement et d'avis d'éviction.



## LA MOBILISATION SOCIALE

Les activités de mobilisation sociale visent à susciter l'engagement dans des actions ou des activités collectives destinées à interpeler l'opinion publique et/ou les instances

politiques, à rechercher des appuis du public ou à rechercher l'adhésion aux points de vue que l'on défend.

Les activités de mobilisation sociale de l'Association de promotion et d'éducation en logement se sont faites à travers les instances nationales : le FRAPRU et le RCLALQ, par la participation du personnel de l'organisme et la publicisation des actions concertées.

Il y a quelques années, nous avons souligné la difficulté à mobiliser les personnes qui font des demandes d'aide à notre organisme. Cette année, les choses ont été plus difficiles : la crise du logement dans laquelle est plongé le territoire a suscité une peur presque panique chez de nombreuses personnes, les freinant dans leur engagement. C'est ainsi que des comités de locataires qu'on avait réussi à mettre en place par les années passées se sont dissoutes, la peur divisant les locataires d'un même immeuble.

## L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

Les 2 éléments les plus importants qui entrent dans la définition de l'éducation populaire autonome sont : la production ou la contribution à la production de documents d'information et de sensibilisation et l'organisation d'activités de formation, d'information et de sensibilisation.

L'éducation populaire autonome est l'un des points forts de l'Association de promotion et d'éducation en logement. Dans le courant de l'année, plusieurs ateliers d'information et des sessions de formation sont offerts sous différentes formes et à plusieurs occasions. Ces ateliers et sessions se sont donnés en présence et par des moyens technologiques (ZOOM ou Teams), en petits groupes ou en groupes de 15 à 20 personnes. 5 ateliers d'information, 3 sessions de formation et 1 webinaires ont été offerts en 2021-2022. Nous aurions souhaité offrir plus d'activités de ce type mais les circonstances (décrites plus haut) ont dicté un choix différent.

## 1. LES ATELIERS D'INFORMATION

Cette année, en raison du contexte de crise du logement, nous avons concentré les ateliers d'information sur les droits et responsabilités des locataires, les droits et obligations des locateurs et la présentation des recours qui sont à la disposition des locataires.

<b>Ce que tout locataire doit savoir</b> Cet atelier d'information fait le tour des articles du CcQ qui traitent du bail et du loyer.	120 minutes	Présenté 4 fois en présence et 3 fois en mode virtuel.
<b>La visite du bail</b> Exploration des sections d'un bail de logement.	90 minutes	Présenté 5 fois en personne.
<b>Le TAL (Tribunal administratif du logement)</b> Présentation de cette instance judiciaire, son fonctionnement, ses particularités.	75 minutes	Présenté 2 fois en personnes et 2 fois en mode virtuel.
<b>Le logement communautaire</b> Présentation des formes juridiques de l'habitation communautaire.	60 minutes	Présente 1 fois en personne et 2 fois en mode virtuel
<b>Guide du locataire en cas d'insalubrité</b> Explication des problématiques de salubrité, les recours des locataires et les responsabilités des municipalités et des locateurs	90 minutes	Présenté 2 fois (1 fois en présence et 1 fois en mode virtuel)

Selon le nombre de personnes présentes à chacun des ateliers d'information, nous évaluons qu'une centaine de personnes ont été rejointes par ces activités.

## 2. LES SESSIONS DE FORMATION

Nous avons organisé 3 sessions de formation portant sur la préparation à une audience au TAL, le calcul de l'augmentation de loyer et la recherche efficace d'un logement.

<p><b>Se préparer à une audience</b>          Cette session fait le tour d'une préparation à l'audience : la preuve, les attitudes devant le juge administratif, l'interrogatoire ... etc</p>	90 minutes	Présenté 2 fois en personnes
<p><b>L'augmentation de loyer</b>          Les règles et les paramètres qui s'appliquent à une augmentation de loyer, l'outil de calcul.</p>	60 minutes	Présenté 4 fois en personnes dans des organismes. Le contenu abrégé de cette session a aussi servi lors des rencontres avec des locataires voulant contester leur augmentation de loyer.
<p><b>Trouver son logement en temps de crise</b>          Cette session présente des approches pour trouver un logement en ces temps de crise du logement. Cette session s'est tenue sous forme d'échanges guidés entre les participantes.</p>	75 minutes	Présenté 3 fois en personnes.

### 3. L'INFO-LOGEMENT



Outil de communication et d'information à l'intention des intervenantEs, cet infolettre a été publié 5 fois durant l'année 2021-2022.

Son objectif est d'informer sur les activités de l'organisme, les sujets de l'heure en tout ce qui concerne les locataires et de présenter des chroniques sur le droit du logement.

### 4. FACEBOOK

Il y a quelques années, l'Association de promotion et d'éducation en logement s'était doté d'une page Facebook. Durant l'année 2021-2022, cette page a subi une mise à jour en profondeur (telle que souhaitée l'an dernier); elle a été grandement améliorée, grâce à l'apport de quatre étudiantEs de 2<sup>e</sup> année en travail social de l'UQÀM qui ont fait un stage dans l'organisme.



## **5. LE SITE WEB D'APEL**

D'année en année, le site web de notre organisme se révèle un outil prisé par les internautes. Grâce à un soutien financier de M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et député de Deux-Montagnes, nous avons procédé à une nouvelle mise à jour du site. Selon les commentaires reçus, le site répond de mieux en mieux aux besoins des locataires des Laurentides. Il est plus efficace; les informations nécessaires sont présentes et la navigation plus fluide.

## **6. AUTRES SERVICES AUX LOCATAIRES**

La situation cahotique de la période entourant le 1<sup>er</sup> juillet a nécessité une augmentation du temps consacré aux personnes et familles à risque d'itinérance en raison d'une recherche de logement infructueuse.

Depuis quelques années, notre organisme soutient, contribue et participe à la mise en place de comités et de services visant à pallier les inconvénients de cette période stressante.

Une contribution de Centraide Laurentides a permis d'engager une ressource temporaire, dédiée à l'aide aux personnes et familles en difficulté.

## **7. L'INFORMATION TÉLÉPHONIQUE**

L'information téléphonique contribue aussi à l'éducation populaire autonome. Une conversation téléphonique est souvent l'occasion d'aider une personne à prendre en main sa situation de locataire et à comprendre qu'il lui revient de faire respecter ses droits. En période de pointe, nous pouvons recevoir jusqu'à 30 appels par jour.

## LOGEMENT COMMUNAUTAIRE

Un volet de la mission de l'Association de promotion et d'éducation en logement concerne la promotion et le développement du logement social et communautaire comme moyen de lutter contre la pauvreté. Dans l'esprit de cet axe de sa mission, l'organisme contribue à la mise en place et à l'accompagnement de projets de logement communautaire.

La Coopérative de solidarité du Train de la vie - qui a été initiée et animée par APEL - est arrivée au terme de sa réalisation. Après moultes difficultés, l'immeuble sera livré dans le courant de l'année et prêt à accueillir ses premiers occupants au cours du printemps 2023.

Un nouveau projet de même type est en train de se mettre en place pour les personnes âgées autonomes. Il s'agit de la Coopérative de solidarité L'Oasis à laquelle notre organisme apporte son soutien et son expertise.

## LE FINANCEMENT DE L'ORGANISME

L'Association de promotion et d'éducation en logement fonctionne malgré un sous-financement chronique. Même si l'organisme a bénéficié d'un léger relèvement de sa subvention à la mission par le SACAIS, il peine toujours à disposer des ressources financières qui lui permettraient de se développer adéquatement.

Cet état de sous-financement oblige l'organisme à investir beaucoup de temps, un temps par ailleurs précieux, dans la recherche de soutiens financiers extérieurs. Malgré cet investissement de temps, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes de l'organisme. Et viendra, peut-être, un moment où l'enthousiasme du personnel pourrait s'en ressentir de toutes ces démarches stériles.

## PLAN D'ACTION 2022-2023\*

Mission de l'organisme : défendre les droits collectifs et individuels des locataires, surtout des locataires à faible revenu, et promouvoir le logement communautaire comme moyen de lutter contre la pauvreté.

<b>Les personnels</b>	Relever le niveau nécessaire des personnels par des embauches supplémentaires  Finaliser la relève à la coordination de l'organisme	En cours d'année
<b>Éducation populaire autonome</b>	Offrir des ateliers d'information, de formation, des cliniques juridiques sur les droits et obligations des locateurs et des locataires	Toute l'année
	Présenter les Journées juridiques	Été 2023 : Sainte-Thérèse Automne 2023 : Saint-Jérôme Hiver 2023 : Mont-Laurier
	Poursuivre l'offre de formation aux organismes communautaires du territoire	Toute l'année
	Recréer les comités de locataires  Poursuivre l'accompagnement des comités de locataires	Toute l'année  Période spéciale : décembre 2022 et janvier 2023
	Poursuivre l'accompagnement des cellules de crise des municipalités et MRC en prévision du 1 <sup>er</sup> juillet	Mars 2023 à août 2023

	Poursuivre la publication de l'Info-logement	Décembre 2022, mars 2023, mai 2023, juillet 2023, septembre 2023, décembre 2023
<b>Défense des droits des locataires</b>	Poursuivre les rencontres individualisées avec les locataires	Toute l'année
	Poursuivre l'accompagnement des locataires dans les procédures au TAL	Toute l'année
	Poursuivre les représentations auprès des instances municipales et gouvernementales	Toute l'année
	Assurer une présence aux différentes Tables de concertation	Selon les horaires de rencontre
<b>Promotion de l'organisme</b>	Améliorer le plan de communication en poursuivant les mises à jour du site web, la refonte de la page Facebook et la création d'une page Instagram	Toute l'année
	Participer aux rencontres nationales sur la promotion et la défense des droits des locataires	Selon les dates du FRAPRU et du RCLALQ
	Assurer une présence aux rencontres des conseils municipaux	Au moins deux fois dans l'année
<b>Vie de l'organisme</b>	Réaliser les démarches de la planification stratégique sur 5 ans	En cours d'année selon les disponibilités financières de l'organisme
<b>Financement de l'organisme</b>	Déposer des projets auprès de la SHQ, du ministère de la Justice, du PAGIEPS	Aux dates des appels de projets (à surveiller)

	Poursuivre les contacts avec les députés du Québec et du Fédéral	Toute l'année
<b>Activités de recherche</b>	Compléter la démarche de recherches sur la situation du logement dans le territoire des Laurentides et publiciser les résultats.	Septembre 2022 pour publication au 31 octobre 2022

✚ Ce plan d'action reprend les éléments du plan de 2020-2021. Certaines actions n'ont pas encore été réalisées.

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

## REVENUS

Contribution SACAIS	106 000,00 \$
Emploi Été Canada	9 500,00 \$
Dons autres / Contributions volontaires	3 000,00 \$
Communautés religieuses	2 500,00 \$
Subventions des députés	4 000,00 \$
Projets 2021-2022	5 000,00 \$

**TOTAL** 130 000,00 \$

## DÉPENSES

Rémunération globale 2022-2023	
Rémunération globale coordination (incluant Avantages Sociaux)	74 000,00 \$
Rémunération Emploi Été	10 100,00 \$
Relève à la coordination	25 000,00 \$

**TOTAL DES CHARGES** 109 100,00 \$

## FRAIS GÉNÉRAUX

Frais de déplacement et d'hébergement	6 800,00 \$
Loyer	7 500,00 \$
Assurances	575,00 \$
Honoraires professionnels	3 500,00 \$
Télécommunications	1 500,00 \$
Hébergement web	225,00 \$
Papeterie, fournitures bureau	250,00 \$
Impressions, photocopies	350,00 \$
Courrier, frais postaux	125,00 \$
Achats informatiques	250,00 \$
Intérêts, frais bancaires	50,00 \$
Adhésion autres organismes	250,00 \$

**TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX** 21 375,00 \$

**TOTAL DÉPENSES** 130 475,00 \$

**SURPLUS (DÉFICIT)** (475,00 \$)

# CONCLUSION

L'année 2021-2022 n'a pas été une année facile pour les locataires qui ont vécu beaucoup de stress et d'inconvénients causés par des locateurs aux prises avec un contexte économique qu'ils n'avaient pas prévu.

Pour l'Association de promotion et d'éducation en logement, les principaux objectifs de service aux locataires ont été atteints, même s'il reste des éléments du plan d'action qui n'ont pas été complétés.

Nous terminerons ce rapport en remerciant toutes les personnes, les instances politiques, les organismes communautaires, les députés (provinciaux et fédéraux) qui ont soutenu l'organisme et qui ont collaboré avec son personnel tout au long de l'année.

Il y a, évidemment, place à amélioration mais celle-ci dépend de ressources dont l'organisme ne dispose pas ... pour l'instant.

Nous souhaitons, pour conclure, que le Gouvernement prenne conscience des situations précaires que vivent de nombreux locataires et qu'il comprenne que l'Association de promotion et d'éducation en logement est une ressource inestimable pour ces personnes et familles. La seule de son genre dans les Laurentides et qu'elle a besoin d'un meilleur soutien financier.

# ANNEXE

	Deux-Mon- tagnes	Thérèse-De- Blainville	Mirabel	Argenteuil	Rivière-du- Nord	Pays-d'En- Haut	Lauren- tides	Antoine-La- belle
<b>Population</b>	102 052	163 632	61 108	34 752	140 394	46 906	50 777	36 462
<b>Ménages locataires</b>	10 405	19 470	8 410	5 055	22 265	5 740	7 365	4 865
<b>Frais mensuels médians <sup>4</sup></b>	850\$	910\$	980\$	720\$	820\$	870\$	775\$	588\$
<b>Frais mensuels moyens <sup>3</sup></b>	909\$	1 014\$	1 008\$	747\$	882\$	952\$	841\$	606\$
<b>Ménages vivant sous le seuil de faible revenu après impôt</b>	3 430	5 150	1 265	1 230	4 415	1 335	1 490	1 025
<b>Taux d'effort de 30% +</b>	27,3%	28,0%	23,7%	25,5%	29,8%	36,0%	28,3%	21,2%
<b>Ménages locataires ayant des besoins impérieux de lo- gement</b>	16,9%	13,8%	11,2%	9,6%	19,0%	15,1%	12,9%	11,6%
<b>Logements de taille non con- venable seulement</b>	1 015	1 660	560	350	1 495	295	545	295
<b>Logements construits avant 1960</b>	5 375	5375	1 740	4 950	6 970	3 585	4 815	3 680
<b>Logements nécessitant des réparations majeures (loca- tifs et propriétaires)</b>	1 935	2 205	500	945	2 405	1 165	1 275	1 325

<sup>4</sup> Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 / Extraction des données : APEL. Nous croyons que ces données sont déjà périmées car les coûts de loyer pratiqués, en ce moment, sont largement supérieurs à ces montants.



# NOUS REMERCIONS

**Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales**



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**



**CONSEIL DES PRÉFETS  
ET DES ÉLUS  
RÉGION DES LAURENTIDES**  
*76 municipalités, 650 000 Québécois*

*La référence dans les Laurentides  
en matière de défense collective et individuelle  
des droits des locataires et la promotion  
du logement communautaire*



**ASSOCIATION DE PROMOTION  
ET D'ÉDUCATION EN LOGEMENT**

92, rue Saint-Laurent  
Saint-Eustache (Québec) J7P 5G8  
(450) 413-2949

<https://apel-logement.org>

[coordonnateur@apel-logement.org](mailto:coordonnateur@apel-logement.org)